

NOM :

Prénom :

Classe :

PÔLE DE COMPÉTENCE « ANALYSER » ; NIVEAU SECONDE

Exercice 1 : lire et comprendre une consigne

Après avoir lu le texte ci-dessous, vous le présenterez et qualifierez l'idée que l'auteur se fait de Rome.

"Voici ce qui de beaucoup, entre toutes choses, mérite le plus d'être vu et admiré : c'est ce qui concerne le droit de cité. Quelle grandeur de conception ! Rien jamais n'a ressemblé à cela. (...) Ni la mer ni l'étendue d'un continent ne peuvent être un obstacle à l'accession à la citoyenneté ; dans ce domaine l'Asie n'est pas séparée de l'Europe. *Tout se trouve ouvert à tous ; il n'est personne digne du pouvoir ou de la confiance qui reste un étranger (...).*

Comme nous l'avons dit, vous avez, en hommes généreux, distribué à profusion la cité. Vous n'en avez pas fait un objet d'admiration en refusant de la partager avec quelqu'un d'autre ; au contraire, vous avez cherché à en rendre digne l'ensemble des habitants de l'Empire ; vous avez fait en sorte que le nom de Romain ne fût pas celui d'une cité, mais le nom d'un peuple unique (...). Nombreux sont ceux qui, dans chaque cité, sont les concitoyens de vous-mêmes autant que de ceux issus de leur propre race, bien que quelques-uns d'entre eux n'aient encore jamais vu votre cité. Il n'est pas besoin de garnisons dans leurs acroïdes, car, partout, les hommes les plus importants et les plus puissants gardent pour vous leur propre patrie."

P. Aelius Aristide*, Éloge de Rome (144 ap. J.-C) *né en 117, décédé en 180. Orateur d'origine grecque ayant obtenu la citoyenneté romaine.

1) Combien de tâches sont attendues dans la consigne ?

2) Répondez à la consigne :

Exercice 2 : prélever des informations

Relevez les termes précis qui montrent que la citoyenneté romaine est ouverte aux non-Romains.

Exercice 3 : critiquer

Critiquez le passage du texte en italique en confrontant sa source aux informations ci-dessous :

Les étapes de l'ouverture de la citoyenneté romaine :

-89: La citoyenneté romaine est accordée aux hommes libres italiens.

27: Naissance de l'Empire. L'empereur peut accorder la citoyenneté à titre individuel. Les soldats non-romains ayant intégré l'armée romaine deviennent citoyens au bout de 25 ans.

49 : La citoyenneté romaine est accordée par l'empereur Claude aux hommes libres des Gaules.

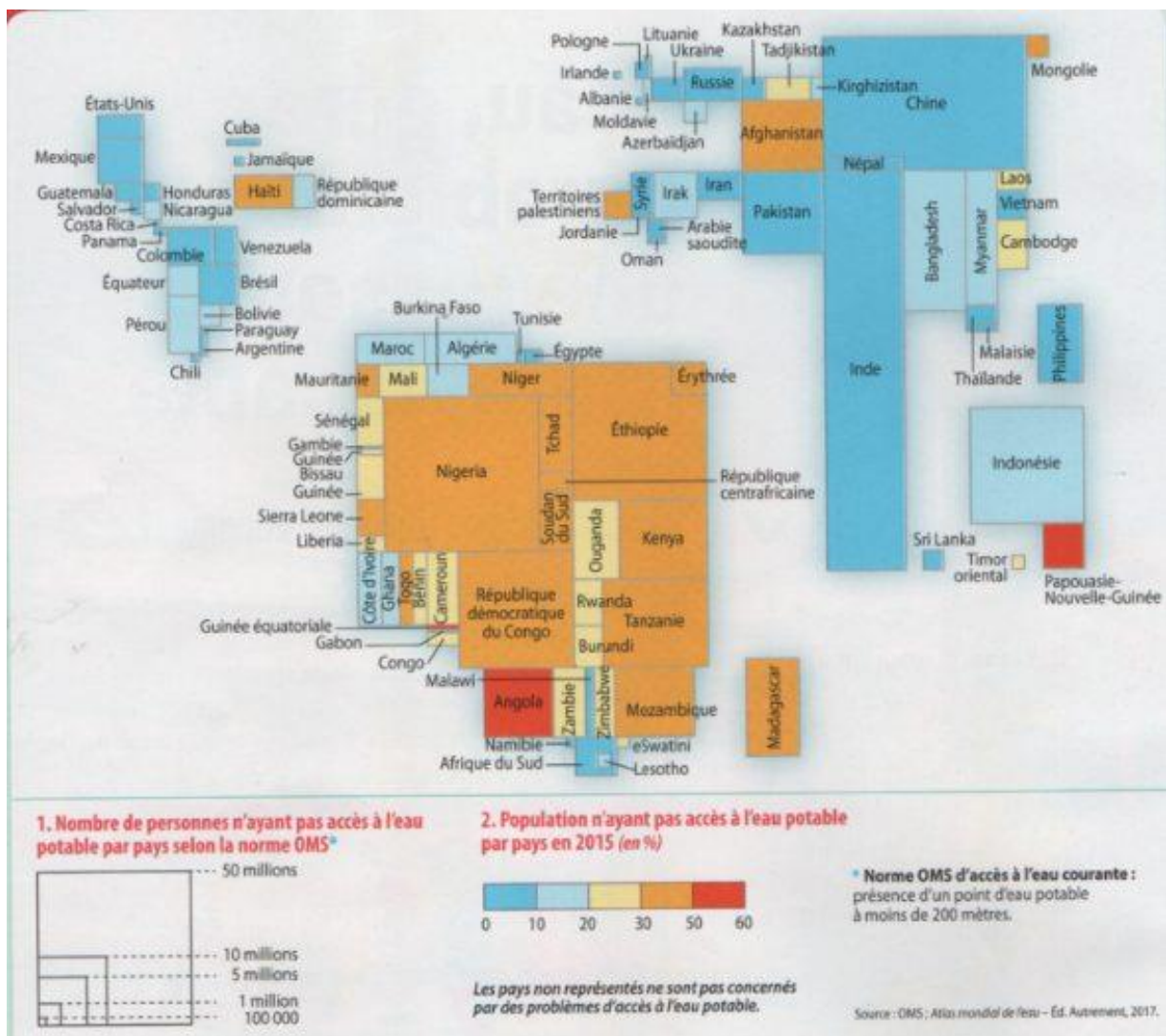
1er siècle : Les magistrats des cités de l'empire deviennent citoyens romains.

IIème siècle : Les hommes libres de certaines cités de l'Empire obtiennent la citoyenneté.

212 : L'empereur Caracalla accorde la citoyenneté à tous les hommes libres de l'Empire.

Votre critique :

Exercice 4 : identifier et interpréter des informations



Cochez les bonnes réponses :

Ce document est une carte

A l'échelle mondiale

La taille des pays est fonction de leur superficie

Les pays développés sont peu voire pas du tout concernés par le thème de la carte

La part d'Ethiopiens n'ayant pas accès à l'eau potable est supérieure à la part de Chinois n'ayant pas accès à l'eau potable

Plus de 10 millions d'Américains n'ont pas accès à l'eau potable

L'Afrique est le continent qui dispose le plus d'eau potable

En moyenne, un sud-américain ou asiatique sur 5 n'a pas accès à l'eau potable